

LE GALLICAN

REVUE DE L'EGLISE GALLICANE - ISSN 0992 - 096X

*Monseigneur
Bienvenu*

*le
Pasteur Idéal*

DESTIN
ET
LIBRE-ARBITRE

*Joyeuses
Pâques*



LE
GALLICAN

2,30 € La voix de l'Eglise de l'Equilibre et du Bon Sens

AVRIL 2011

Journal fondé en 1921 par Mgr Giraud

C'est ainsi que s'est appelée l'Eglise Catholique en France depuis l'évangélisation des Gaules jusqu'en 1870.

Respectueuse de la papauté, elle posait néanmoins certaines limites à sa puissance; elle enseignait en particulier que le pouvoir des évêques réunis en concile était plus grand que celui du pape. Pourtant en 1870 eut lieu à Rome la proclamation du dogme de l'infailibilité pontificale qui consacra l'abdication de l'épiscopat devant l'omnipotence du pape.

En France, un mouvement de résistance fut emmené par le Révérend Père Hyacinthe Loyson qui obtint par décret du Président de la République l'autorisation d'ouvrir un lieu de culte au nom de l'Eglise Gallicane le 3 décembre 1883. Après la loi de 1905 entérinant le principe de séparation des Eglises et de l'Etat, le courant gallican va s'organiser plus librement sous la houlette de Mgr Vilatte.

A partir de 1916 le village de **Gazinet** - dans le bordelais - devint le symbole de la résistance gallicane et du renouveau gallican. **L'association culturelle saint Louis** fut créée par Monseigneur Giraud le **15 février 1916**.

Le siège de l'Eglise et de la culturelle saint Louis est aujourd'hui à Bordeaux: - chapelle primatiale Saint Jean-Baptiste, 4 rue de la Réole, 33800 Bordeaux.

La paroisse saint Jean-Baptiste existe **sans discontinuité** depuis le 24 juin 1936. Elle a été fondée par Monsieur l'Abbé Junqua en 1872 et fut continuée par le Père Jean (*Monseigneur Brouillet*) 1936, puis par le Père Patrick (*Monseigneur Truchemotte*) 1960. Depuis 1987 le Père Thierry (*Monseigneur Teyssot*) assure le service permanent du culte gallican (messes, baptêmes, mariages, communions, funérailles, bénédictions) en la chapelle saint Jean-Baptiste.

Cette tradition bien gauloise de résister aux empiétements de la curie romaine a pris jadis le nom de **gallicanisme**.

Le plus illustre représentant de ce courant fut le grand **Bossuet**, évêque de Meaux (XVIIème siècle), qui rédigea les **quatre articles gallicans de 1682** signés par l'assemblée des évêques de France. Bossuet ne fit d'ailleurs que reprendre les décisions du **concile de Constance** (1414-1418) qui rappela (conformément à la règle en usage dans l'Eglise universelle et indivise du premier millénaire) que le **concile oecuménique** (assemblée de tous les évêques) était **l'organe suprême en matière d'autorité et d'enseignement au sein de l'Eglise**.

L'Eglise Gallicane aujourd'hui

Ses croyances

En tant qu'**Eglise chrétienne**, pour y adhérer, il faut avoir reçu le baptême ou désirer le recevoir.

En tant qu'**Eglise de tradition catholique**, pour y adhérer, il faut connaître et admettre l'un des credos suivants, qui contiennent les articles fondamentaux de la foi catholique: - des Apôtres, de Nicée-Constantinople, de saint Athanase.

En tant qu'**Eglise apostolique**, pour y adhérer, il faut connaître et admettre dans leur contenu traditionnel les sept sacrements: baptême, confirmation, réconciliation, eucharistie, onction des malades, ordre et mariage; tous les com-

l'Eglise **Gallicane**

mandements divins, lesquels sont synthétisés dans ce passage de l'Evangile: **"tu aimeras ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton esprit, et tu aimeras ton prochain comme toi-même"**.

Ses tolérances

Acceptation du mariage des prêtres et des évêques - Diaconat féminin - Rejet de la confession obligatoire - Administration du sacrement de communion sous les deux espèces - Bénédictions ponctuelles du remariage des divorcés - Bannissement des excommunications - Liberté en matière de jeûne et d'abstinence - Participation des fidèles au gouvernement de l'Eglise - Election des évêques par le clergé et les fidèles - Prise en considération du monde animal dans la réflexion de l'Eglise.

Le Mystère de l'Eglise

Saint Cyprien de Carthage a donné la meilleure définition de **l'unité de l'Eglise**:

- *"L'épiscopat est un tout, que chaque évêque reçoit dans sa plénitude. De même que l'Eglise est un tout, bien qu'elle s'étende au loin dans une multitude d'Eglises qui croissent au fur et à mesure qu'elle devient plus fertile."*

"A quelque Eglise que les évêques soient attachés" a dit Saint Jérôme, "à celle de Rome ou à celle de Constantinople, ou encore à celle d'Alexandrie, ils méritent le même respect et possèdent le même sacerdoce."

Aujourd'hui pas plus qu'hier, aucun évêque particulier n'a le droit de prétendre représenter seul l'Eglise Universelle. Chaque évêque représente son Eglise et ce sont ces évêques assemblés qui représentent toute l'Eglise. Ainsi, tous les évêques étant premiers pasteurs, peuvent valablement dans leur Eglise, ce que le pape évêque de Rome, peut dans la sienne.

La puissance des évêques n'est donc pas une émanation de la plénitude de pouvoir que s'arroge la papauté, mais une participation de l'autorité divine qui réside en Jésus-Christ, pontife éternel et chef souverain de son Eglise.

Et pourtant, en 1870, le Pape Pie IX s'attribuait par la voix du concile du Vatican une suprématie sur tous les hommes dans les matières de foi et de morale; suprématie fondée sur un prétendu privilège d'infailibilité, usurpant ainsi tous les attributs du Christ.

De la sorte, en subordonnant les évêques à un pouvoir souverain, ce concile en faisait uniquement les vicaires de l'un d'entre eux, et cela contrairement à l'ancienne constitution de l'Eglise qui a toujours déclaré que:

- *"les évêques tiennent leur autorité de Dieu même."*

Les oeufs bénis à Pâques figurent en couverture de ce numéro de printemps. Sait-on pourquoi l'on bénit les oeufs lors des fêtes pascales ? Ils symbolisent la vie nouvelle annoncée par le Christ, la vie éternelle.

De la même façon que le poussin vit à l'étroit dans sa coquille, puis la brise pour accéder à un monde plus vaste, le chrétien est appelé à la vie dans un monde sans limite. L'espérance pascale doit s'accomplir dans la vie éternelle : telle est la promesse donnée par le Christ. Et si Christ n'est pas ressuscité, déclare l'apôtre Paul, vaine est notre foi.

La résurrection du Christ repose sur un témoignage, celui reçu des apôtres, mais pas seulement. C'est par la foi que nous pouvons entrevoir ce mystère plus grand que nous. Un certain regard, une ouverture d'esprit particulière, une forme de contact avec ce que Jésus appelle le Royaume permettent à l'être humain de voir plus loin, au-delà des apparences et du temps qui passe.

Il ne peut exister de preuves, ni d'équations permettant de résoudre ce qui demeure un défi pour la raison. La résurrection du Christ est et restera sans doute encore longtemps, à des années lumières de tout ce que la science humaine peut espérer comprendre.

Elle ne peut être comprise et acceptée qu'avec la lumière qui vient de l'intérieur de nous. C'est pour cela que l'Évangile déclare que le Père céleste a caché toutes ces choses aux sages et aux savants, et les a révélés aux tout-petits et aux humbles : dans les oeufs de Pâques !

T. TEYSSOT

Sommaire

- | | | | | | | | |
|---|--|---|-------------------------------|---|--|---|--------------------|
| 1 | Monseigneur
Bienvenu
le
Pasteur Idéal | 2 | Destin
et
Libre-Arbitre | | | | |
| 3 | La Maison des
Curés
à Saint Just en
Bas | 4 | Prière
du
Forez | 5 | À quoi sert
de faire un
pèlerinage ? | 6 | Vie de
l'Église |

Monseigneur Bienvenu

le Pasteur Idéal

Que serait Jean Valjean sans Monseigneur Bienvenu ? Le chef d'oeuvre romanesque des Misérables est universellement connu. L'histoire du forçat repentant a fait le tour du monde des livres et des adaptations cinématographiques. Mais la "métanoïa" de Jean Valjean, le retournement complet de son être n'est pas le fruit du hasard. Si Monseigneur Bienvenu n'avait pas existé le personnage principal du roman de Victor Hugo aurait disparu à jamais, dans la sombre nuit de la haine.

Essayons d'entrer dans le mystère de cette personnalité idéale décrite avec toute la profondeur du génie hugolien. Monseigneur Bienvenu est d'une certaine façon la grande âme du roman des Misérables. C'est lui qui transmet la lumière à Jean Valjean : un idéal de justice et de charité qui va changer le cours de sa vie.

UN JUSTE

Fils d'un conseiller au parlement d'Aix en Provence, marié de bonne heure, la première partie de vie du futur évêque de Digne est réservée au monde et aux "galanteries". Puis vient la Révolution, les familles parlementaires décimées, chassées, traquées se dispersent. Charles Myriel émigre en Italie. Sa femme y meurt semblé-t'il de la tuberculose. Ils n'ont point d'enfants. Lorsqu'il revient d'Italie il est prêtre : curé de Brignolles en 1804, il est déjà d'un certain âge

Une petite affaire de sa cure l'amène à Paris où il croise par le plus grand des hasards l'empereur dans l'antichambre du bureau du cardinal Fesch: *"Sire, dit M. Myriel, vous regardez un bonhomme, et moi je regarde un grand homme. Chacun de nous peut profiter. L'empereur, le soir même, demanda au cardinal le nom de ce curé, et quelque temps après M. Myriel fut tout surpris d'apprendre qu'il était nommé évêque de Digne"*.

Monsieur Myriel devient alors Monseigneur Bienvenu... *"J'aime ce nom là, disait-il, Bienvenu corrige Monseigneur. Arrivé à Digne il quitte le palais épiscopal pour loger à l'hôpital, maison étroite et basse avec un jardin qu'il aimera cultiver: Tenez, monsieur le directeur de l'hôpital, je vais vous dire. Il y a évidemment une erreur. Vous êtes vingt-six personnes dans cinq ou six petites chambres. Nous sommes trois ici, et nous avons place pour soixante. Il y a une erreur, je vous dis. Vous avez mon logis, et j'ai le vôtre. rendez-moi ma maison. C'est ici chez vous. Le lendemain, les vingt-six malades étaient installés dans le palais de l'évêque, et l'évêque était à l'hôpital"*.

En tant qu'évêque M. Myriel reçoit de l'état (régime concordataire) un traitement de quinze mille francs par an, somme importante pour l'époque permettant de mener grand train de vie. Une fois pour toutes il détermine l'emploi de cette somme de la façon suivante: un dixième pour lui, le reste pour les oeuvres de l'Eglise, les pauvres et les prisonniers. *"Je paye ma dîme"* disait-il ! *"Quant au casuel épiscopal, rachat de bans, dispenses, baptêmes, prédications, bénédictions d'églises ou de chapelles, mariages, etc, l'évêque le percevait sur les riches avec d'autant plus d'âpreté qu'il le donnait aux pauvres"* - et Hugo ajoute - *"les pauvres gens du pays avaient choisi, avec une sorte d'instinct affectueux, dans les noms et prénoms de l'évêque, celui qui leur présentait un sens, et ils ne l'appelaient que Monseigneur Bienvenu"*

L'évêque de Digne incarne la vie d'un juste animé par l'idéal de miséricorde et de charité de l'Evangile : *"Il ne condamnait rien hâtivement, et sans tenir compte des circonstances. Il disait : voyons le chemin par où la faute a passé." - "le moins de péché possible, c'est la loi de l'homme. Pas de péché du tout est le rêve de l'ange. Tout ce qui est terrestre est soumis au péché. Le péché est une gravitation." - "il était indulgent pour les femmes et les pauvres sur qui pèse le poids de la société humaine. Il disait : les fautes des femmes, des*

enfants, des serviteurs, des faibles, des indigents et des ignorants sont la faute des maris, des pères, des maîtres, des forts, des riches et des savants. Il disait encore : A ceux qui ignorent, enseignez-leur le plus de choses que vous pourrez ; la société est coupable de ne pas donner l'instruction gratuite ; elle répond de la nuit qu'elle produit. Cette âme est pleine d'ombre, le péché s'y commet. Le coupable n'est pas celui qui fait le péché, mais celui qui fait l'ombre." - "Comme on voit, il avait une manière étrange et à lui de juger les choses. Je soupçonne qu'il avait pris cela dans l'Évangile."

UN ADVERSAIRE DE LA PEINE DE MORT

Aujourd'hui en France la peine de mort est abolie depuis 1981. Victor Hugo fut à son époque un farouche adversaire de la peine capitale. Le personnage de Monseigneur Bienvenu, hostile évidemment à la peine de mort, lui permet d'aborder le sujet avec une rare puissance d'évocation :

- "L'échafaud, en effet, quand il est là, dressé et debout, a quelque chose qui hallucine. On peut avoir une certaine indifférence sur la peine de mort, ne point se prononcer, dire oui et non, tant qu'on n'a pas vu de ses yeux une guillotine ; mais si l'on en rencontre une, la secousse est violente, il faut se décider et prendre parti pour ou contre. Les uns admirent, comme de Maistre ; les autres exècrent comme Beccaria. La guillotine est la concrétion de la loi ; elle se nomme vindicte ; elle n'est pas neutre, et ne vous permet pas de rester neutre. Qui l'aperçoit frissonne du plus mystérieux des frissons. Toutes les questions sociales dressent autour de ce couperet leur point d'interrogation. L'échafaud est vision. L'échafaud n'est pas une charpente, l'échafaud n'est pas une machine, l'échafaud n'est pas une mécanique inerte faite de bois, de fer et de cordes. Il semble que ce soit une sorte d'être qui a je ne sais quelle sombre initiative ; on dirait que cette charpente voit, que cette charpente entend, que cette mécanique comprend, que ce bois, ce fer et ces cordes veulent. Dans la rêverie affreuse où sa présence jette l'âme, l'échafaud apparaît terrible et se mêlant de ce qu'il fait. L'échafaud est le complice du bourreau ; il dévore, il mange de la chair, il boit du sang. L'échafaud est une sorte de monstre fabriqué par le juge

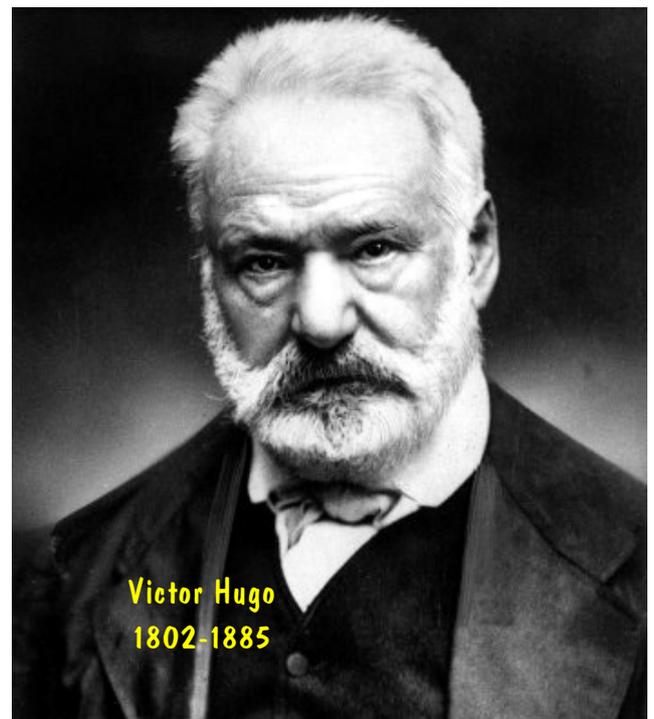
et par le charpentier, un spectre qui semble vivre d'une espèce de vie épouvantable faite de toute la mort qu'il a donnée."

Dans le roman hugolien, Monseigneur Bienvenu assiste un condamné à mort jusqu'à l'exécution.

- "Aussi l'impression fut-elle horrible et profonde ; le lendemain de l'exécution et beaucoup de jours encore après, l'évêque parut accablé." - "je ne croyais pas que cela fut si monstrueux. C'est un tort de s'absorber dans la loi divine au point de ne plus s'apercevoir de la loi humaine. La mort n'appartient qu'à Dieu. De quel droit les hommes touchent-ils à cette chose inconnue ?"

Dans la journée précédant l'exécution, il passe tout son temps auprès du condamné :

- "Il fut père, frère, ami ; évêque pour bénir seulement. Il lui enseigna tout, en le rassurant et en le consolant. Cet homme allait mourir désespéré. La mort était pour lui comme un abîme. Debout et frémissant sur ce seuil lugubre, il reculait avec horreur. Il n'était pas assez ignorant pour être absolument indifférent. Sa condamnation, secousse profonde, avait en quelque sorte rompu ça et là autour de lui cette cloison qui nous sépare du mystère des choses et que nous appelons la vie. Il regardait sans cesse au dehors de ce monde par ces brèches fatales et ne voyait que des ténèbres. L'évêque lui fit voir une clarté."



UNE PERSONNALITÉ EN CONSTRUCTION

Voici plus d'une quinzaine d'années, lors d'un entretien télévisé, un Président de la République Française qui était aussi homme de culture et de lettres déclarait à son interlocuteur : *"une personnalité, ça se construit."*

La lecture du premier chapitre des Misérables donne le même sentiment concernant le parcours de Mgr Bienvenu. Sans doute Victor Hugo y a mis beaucoup de lui à travers la description qu'il fait du personnage de l'évêque :

- "Monseigneur Bienvenu avait été jadis, à en croire les récits sur sa jeunesse et même sur sa virilité, un homme passionné, peut-être violent. Sa mansuétude universelle était moins un instinct de nature que le résultat d'une grande conviction filtrée dans son cœur à travers la vie et lentement tombée en lui, pensée à pensée ; car, dans un caractère comme dans un rocher, il peut y avoir des trous de gouttes d'eau. Ces creusements-là sont ineffaçables ; ces formations-là sont indestructibles."

Victor Hugo nous dit qu'il eut aussi : *"son heure d'esprit de parti, son heure d'amertume, son nuage. L'ombre des passions du moment traversa ce doux et grand esprit occupé des choses éternelles."* - *"A cela près, il était et il fut, en toute chose, juste, vrai, équitable, intelligent, humble et digne ; bienfaisant et bienveillant, ce qui est une autre bienfaisance. C'était un prêtre, un sage, et un homme."*

Ce personnage est évidemment un homme courageux :

- "Il disait assez volontiers : il y a la bravoure du prêtre comme il y a la bravoure du colonel des dragons. Seulement, ajoutait-il, la nôtre doit être tranquille."

CE QU'IL CROYAIT

Dans les vertus de son personnage, Victor Hugo met la charité et l'amour au-dessus de la foi et du dogme. C'est un parfum d'Évangile qui relève de la sainte liberté des enfants de Dieu.

- "Que pensait-il de ce dogme-ci ou de ce mystère-là ? Ces secrets du for intérieur ne sont connus que de la tombe où les âmes entrent nues."

Ce dont nous sommes certain, c'est que jamais les difficultés de foi ne se résolvait pour lui en hypocrisie. Aucune pourriture n'est possible au diamant. Il croyait le plus qu'il pouvait. «Je crois au Père», s'écriait-il souvent. Puisant d'ailleurs dans les bonnes oeuvres cette quantité de satisfaction qui suffit à la conscience, et qui vous dit tout bas : tu es avec Dieu !"

"Ce que nous croyons devoir noter, c'est que, en dehors pour ainsi dire, et au-delà de sa foi, l'évêque avait un excès d'amour. C'est par là, «parce qu'elle a beaucoup aimé» (lorsque Jésus pardonne à la prostituée), qu'il était jugé vulnérable par les « hommes sérieux », les « personnes graves » et les « gens raisonnables » ; locutions favorites de notre triste monde où l'égoïsme reçoit le mot d'ordre de pédantisme. Qu'était-ce que cet excès d'amour ? C'était une bienveillance sereine, débordant les hommes, comme nous l'avons indiqué déjà, et, dans l'occasion s'étendant jusqu'aux choses." - "Il n'allait pas jusqu'au bramine, mais il semblait avoir médité cette parole de l'Écclésiaste : « Sait-on où va l'âme des animaux ? » Un jour il se donna une entorse pour n'avoir pas voulu écraser une fourmi."

Le personnage de Mgr Bienvenu fait preuve d'une activité débordante, mais toujours constructive :

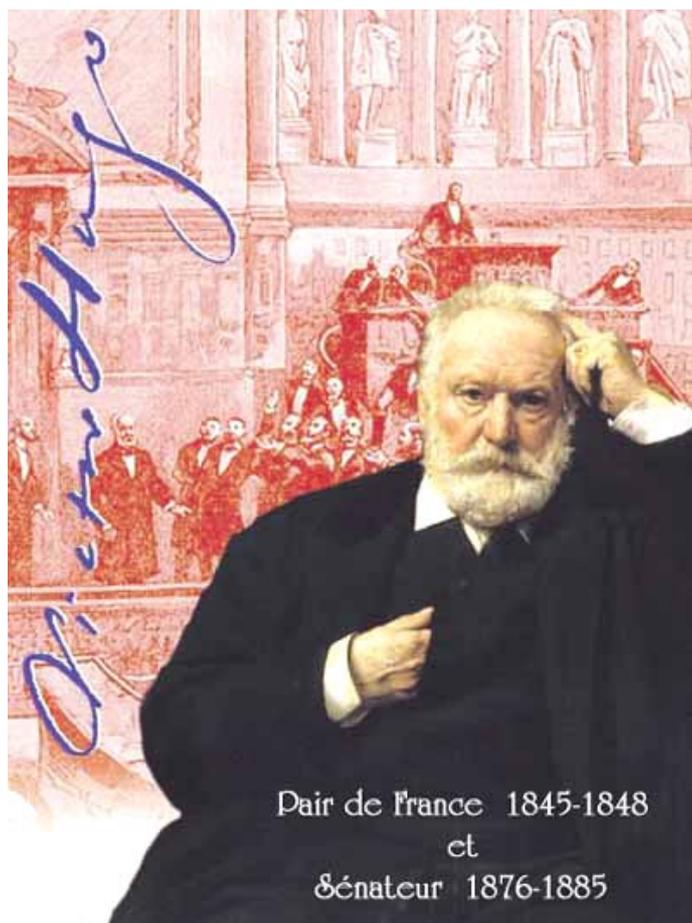
- "La prière, la célébration des offices religieux, l'aumône, la consolation aux affligés, la culture d'un coin de terre, la fraternité, la frugalité, l'hospitalité, le renoncement, la confiance, l'étude, le travail remplissaient chacune des journées de sa vie. Remplissaient est bien le mot." - "Le temps que lui laissaient ces mille affaires, et ses offices, et son bréviaire, il le donnait d'abord aux nécessiteux, aux malades et aux affligés ; le temps que les affligés, les malades et les nécessiteux lui laissaient, il le donnait au travail. Tantôt il bêchait son jardin, tantôt il lisait et écrivait. Il n'avait qu'un mot pour ces deux sortes de travail ; il appelait cela jardiner. L'esprit est un jardin, disait-il."

CONTEMPLATION

Victor Hugo, immense poète et humaniste national était un homme d'action doublé d'un extraordinaire contemplatif. Hors il est rare que ces deux qualités cohabitent au sein d'une même individualité. Elles participent toutes

les deux du génie hugolien. Il voit ce que d'autres ne voient pas, il perçoit ce que d'autres ne peuvent entrevoir. Ce regard particulier, cette ouverture singulière du coeur et de l'âme se retrouvent dans le personnage de Monseigneur Bienvenu se reposant le soir en contemplation depuis le jardin de sa maison.

- *"Il était là seul avec lui-même, recueilli, paisible, adorant, comparant la sérénité de son coeur à la sérénité de l'éther, ému dans les ténèbres par les splendeurs visibles des constellations*



et les splendeurs invisibles de Dieu, ouvrant son âme aux pensées qui tombent de l'inconnu. Dans ces moments-là, offrant son coeur à l'heure où les fleurs nocturnes offrent leur parfum, allumé comme une lampe au centre de la nuit étoilée, se répandant en extase au milieu du rayonnement universel de la création, il n'eût pu peut-être dire lui-même ce qui se passait dans son esprit ; il sentait quelque chose s'envoler hors de lui et quelque chose descendre en lui. Mystérieux échanges des gouffres de l'âme avec les gouffres de l'univers !"

"Il songeait à la grandeur et à la présence de Dieu ; à l'éternité future, étrange mystère ; à l'éternité passée, mystère plus étrange encore ; à tous les infinis qui s'enfonçaient sous ses yeux dans

tous les sens ; et, sans chercher à comprendre l'incompréhensible, il le regardait. Il n'étudiait pas Dieu ; il s'en éblouissait. Il considérait ces magnifiques rencontres des atomes qui donnent des aspects à la matière, révèlent les forces en les constatant, créent les individualités dans l'unité, les proportions dans l'étendue, l'innombrable dans l'infini, et par la lumière produisent la beauté. Ces rencontres se nouent et se dénouent sans cesse ; de là la vie et la mort."

"Il s'asseyait sur un banc de bois adossé à une treille décrépite, et il regardait les astres à travers les silhouettes chétives et rachitiques de ses arbres fruitiers. Ce quart d'arpent, si pauvrement planté, si encombré de masures et de hangars, lui était cher et lui suffisait."

"Que fallait-il de plus à ce vieillard qui partageait le loisir de sa vie, où il y avait si peu de loisir, entre le jardinage le jour et la contemplation la nuit ? Cet enclos étroit, ayant les cieux pour plafond, n'était-ce pas assez pour pouvoir adorer Dieu tour à tour dans ses oeuvres les plus sublimes ? N'est-ce pas là tout, en effet, et que désirer au-delà ? Un petit jardin pour se promener, et l'immensité pour rêver. A ses pieds ce qu'on peut cultiver et cueillir ; sur sa tête ce qu'on peut étudier et méditer ; quelques fleurs sur la terre et toutes les étoiles dans le ciel."

CRITIQUE DE L'APPAREIL ECCLÉSIASTIQUE

Si la plume et le verbe hugolien élèvent l'âme vers les plus hauts sommets de la contemplation, nous venons de le voir, le formidable polémiste et observateur critique de la société se révèle à travers une description croustillante de l'institution ecclésiastique :

- *"Il y a presque toujours autour d'un évêque une escouade de petits abbés comme autour d'un général une volée de jeunes officiers. C'est là ce que ce charmant Saint François de Sales appelle quelque part « les prêtres blancs-becs ». Toute carrière a ses aspirants qui font cortège aux arrivés. Pas une puissance qui n'ait son entourage. Pas une fortune qui n'ait sa cour. Les chercheurs d'avenir tourbillonnent autour du présent splendide. Toute métropole a son état-major. Tout évêque un*

peu influent a près de lui sa patrouille de chérubins séminaristes, qui fait la ronde et maintient le bon ordre dans le palais épiscopal, et qui monte la garde autour du sourire de monseigneur. Agréer à un évêque, c'est le pied à l'étrier pour un sous-diacre. Il faut bien faire son chemin ; l'apostolat ne dédaigne pas le canonicat."

"De même qu'il y a ailleurs les gros bonnets, il y a dans l'église les grosses mitres. Ce sont les évêques bien en cour, riches, rentés, habiles, acceptés du monde, sachant prier, sans doute, mais sachant aussi solliciter, peu scrupuleux de faire antichambre en leur personne à tout un diocèse, traits d'union entre la sacristie et la diplomatie, plutôt abbés que prêtres, plutôt prélats qu'évêques. Heureux qui les approche ! Gens en crédit qu'ils sont, ils font pleuvoir autour d'eux, sur les empressés et les favorisés, et sur toute cette jeunesse qui sait plaire, les grasses paroisses, les prébendes, les archidiaconats, les aumôneries et les fonctions cathédrales, en attendant les dignités épiscopales. En avançant eux-mêmes, ils font progresser leurs satellites ; c'est tout un système solaire en marche. Leur rayonnement empourpre leur suite. Leur prospérité s'émiette sur la cantonade en bonnes petites promotions. Plus grand diocèse au patron, plus grosse cure au favori. Et puis Rome est là. Un évêque qui sait devenir archevêque, un archevêque qui sait devenir cardinal, vous emmène comme conclave, vous entrez dans la rote, vous avez le pallium, vous voilà auditeur, vous voilà camérier, vous voilà monsignor, et de la Grandeur à l'Eminence il n'y a qu'un pas, et entre l'Eminence et la Sainteté il n'y a que la fumée d'un scrutin. Toute calotte peut rêver la tiare. Le prêtre est de nos jours le seul homme qui puisse régulièrement devenir roi ; et quel roi ! Le roi suprême. Aussi quelle pépinière d'aspirations qu'un séminaire ! Que d'enfants de chœur rougissants, que de jeunes abbés ont sur la tête le pot au lait de Perrette ! Comme l'ambition s'intitule aisément vocation, qui sait ? De bonne foi peut-être et se trompant elle-même, béate qu'elle est !"

"Monseigneur Bienvenu, humble, pauvre, particulier, n'était pas compté parmi les grosses mitres. Cela était visible à l'absence complète de jeunes prêtres autour de lui. On a vu qu'à Paris « il n'avait pas pris ». Pas un avenir ne songeait à se greffer sur ce vieillard solitaire. Pas une ambition en herbe ne faisait la folie de verdir à son ombre. Ses chanoines et ses grands vicaires étaient de bons vieux hommes, un peu peuple comme lui,

murés comme lui dans ce diocèse sans issue sur le cardinalat, et qui ressemblaient à leur évêque."

CE QUI GUIDAIT MONSEIGNEUR BIENVENU

Une fois encore, dans les vertus de son personnage, Victor Hugo met la charité et l'amour au-dessus de la foi et du dogme :

- "Ce qui éclairait cet homme, c'était le cœur. Sa sagesse était faite de la lumière qui vient de là. Point de systèmes, beaucoup d'œuvres. Les spéculations abstruses contiennent du vertige ; rien n'indique qu'il hasardât son esprit dans les apocalypses. L'apôtre peut être hardi, mais l'évêque doit être timide."

"Il y a sur la terre des hommes - sont-ce des hommes ? - qui aperçoivent distinctement au fond des horizons du rêve les hauteurs de l'absolu, et qui ont la vision terrible de la montagne infinie. Monseigneur Bienvenu n'était point de ces hommes là, monseigneur Bienvenue n'était pas un génie. Il eût redouté ces sublinités d'où quelques'uns, très grands même, comme Swedenborg et Pascal, ont glissé dans la démence. Certes, ces puissantes rêveries ont leur utilité morale, et par ces routes ardues on s'approche de la perfection idéale. Lui, il prenait le sentier qui abrège, l'Evangile."

"Il n'essayait point de faire à sa chasuble les plis du manteau d'Elie, il ne projetait aucun rayon d'avenir sur le roulis ténébreux des événements, il ne cherchait point à condenser en flamme la lueur des choses, il n'avait rien du prophète et rien du mage. Cette âme humble aimait, voilà tout."

"Qu'il dilatât sa prière jusqu'à une aspiration surhumaine, cela est probable ; mais on ne peut pas plus prier trop qu'aimer trop ; et, si c'était une hérésie de prier au delà des textes, sainte Thérèse et saint Jérôme seraient des hérétiques."

"Il se penchait sur ce qui gémit et sur ce qui expie. L'univers lui apparaissait comme une immense maladie ; il sentait partout de la fièvre, il auscultait partout de la souffrance, et, sans chercher à deviner l'énigme, il tâchait de panser la plaie. Le redoutable spectacle des choses créées développait en lui l'attendrissement ; il n'était occupé qu'à trouver pour lui-même et à inspirer aux autres la meilleure manière de plaindre et de soulager. Ce qui existe était pour ce bon et rare prêtre

un sujet permanent de tristesse cherchant à consoler."

"Il y a des hommes qui travaillent à l'extraction de l'or ; lui, il travaillait à l'extraction de la pitié. L'universelle misère était sa mine. La douleur partout n'était qu'une occasion de bonté toujours. Aimez-vous les uns les autres ; il déclarait cela complet, ne souhaitait rien de plus, et c'était là toute sa doctrine."

En clôturant le quatorzième chapitre du premier livre de son roman, Victor Hugo ajoute :

"Monseigneur Bienvenu était simplement un homme qui constatait du dehors les questions mystérieuses sans les scruter, sans les agiter, et sans en troubler son propre esprit, et qui avait dans l'âme le grave respect de l'ombre."

Ce recul semble nécessaire à toute vie humaine. Il faut toujours mettre une certaine distance avec ce qui peut nous faire chanceler, nous déstabiliser.

Enfin, même si Monseigneur Bienvenu disparaît peu à peu dans la suite du texte des Misérables, il reste la grande âme du chef d'oeuvre de Victor Hugo, celui qui transmet la lumière.

Nous le voyons réapparaître - depuis la lumière de l'éternité - à travers l'agonie de Jean Valjean, à la fin du livre :

- "Voulez-vous un prêtre ? J'en ai un, répondit Jean Valjean. Et du doigt, il sembla désigner un point au-dessus de sa tête où l'on eut dit qu'il voyait quelqu'un. Il est probable que l'évêque en effet assistait à cette agonie."

Difficile de terminer cette étude sans vous inviter, amis lecteurs, à lire ou à relire ce chef d'oeuvre de la littérature française... Les nombreux films tirés du roman des Misérables sont connus de tous, mais - quel que soit le talent de leurs interprètes - aucun n'est à même de rendre la puissance qui émane du texte originel. Le souffle de l'Esprit rayonne sur l'oeuvre de Victor Hugo.

"Plus qu'un grand livre Les Misérables sont un de ces objets spirituels puissants et lumineux qui finissent par se détacher du texte pour rayonner dans l'esprit et le coeur" (entête de la préface de Guy Rosa - édition du livre de poche).

En hommage
à



Victor Hugo

DESTIN ET LIBRE-ARBITRE

Qui ne s'est jamais posé la question du poids de la destinée et de celui du libre arbitre ? L'être humain avance grâce à ses talents, à sa volonté, mais parfois ce n'est pas suffisant. Il peut exister autre chose : un petit coup de pouce du "destin" par exemple.

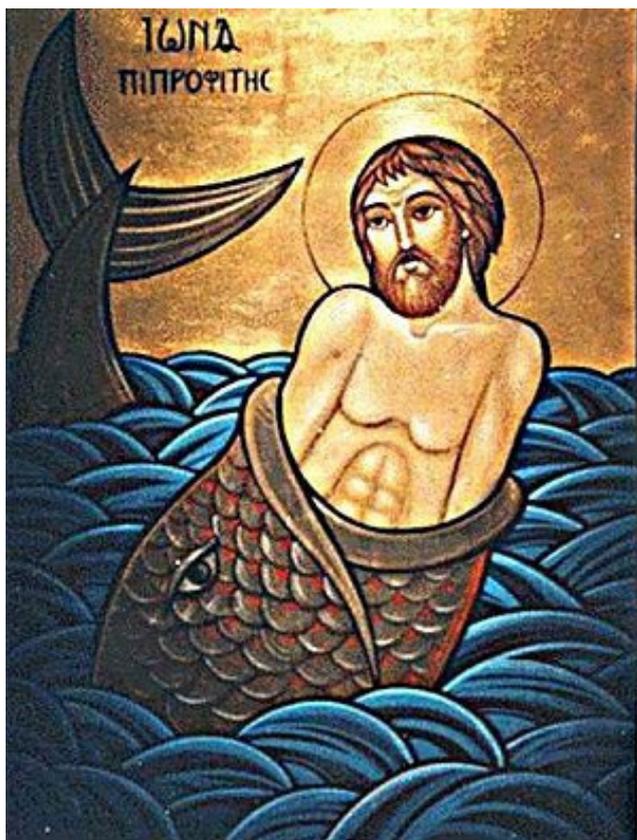
Chance pour le côté pile, c'est le positif ; fatalité pour le côté face, c'est le négatif ; et nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne. Avant de mourir, Jean Valjean révèle à Cosette le mystère de ses origines : *"Voici le moment venu de te dire le nom de ta mère. Elle s'appelait Fantine, elle a bien souffert, elle a eu en malheur tout ce que tu as en bonheur. Ce sont les partages de Dieu. Il est là-haut, il nous voit tous, et il sait ce qu'il fait au milieu de ses grandes étoiles"*.

Nous ne sommes pas bénéficiaires des mêmes chances dans la vie. Ce qui ne veut pas dire que celui ou celle qui a peu d'atouts ne peut s'en sortir. Certains ont d'immenses possibilités et semblent tout gâcher. D'autres sur qui le parieur le plus avisé ne miserait rien remportent le trophée. Ainsi va la vie pourrait-on dire, avec son cortège de surprises, bonnes ou mauvaises. Les Evangiles s'efforcent d'être juste : *"Il sera beaucoup demandé à ceux à qui l'on a beaucoup donné"* déclare Jésus. Thomas Edison, inventeur entre autres de la première ampoule électrique a eu cette fulgurance lumineuse : *"Le génie c'est un pour cent d'inspiration et quatre-vingt-dix-neuf pour cent de transpiration."* Le destin ne ferait donc pas tout. La force de la volonté ou la foi qui soulève les montagnes selon Jésus seraient déterminants. Essayons de trouver des clefs avec l'outil biblique.

LE LIVRE DE JONAS

C'est un des livres de la Bible qui est le plus facile d'accès. Il raconte une histoire sous la forme d'une parabole riche en rebondissements. Dieu missionne un prophète, il a

pour nom Jonas. Il doit annoncer aux habitants de la ville de Ninive que leur cité sera détruite. La peur gagne Jonas qui refuse cette mission et s'enfuit en trouvant refuge sur un bateau. Une violente tempête se lève menaçant de faire chavirer le navire, les marins tirent au sort pour découvrir la cause de ce malheur, le sort désigne Jonas. Il est jeté hors du bateau, un énorme poisson l'avale, il reste trois jours et trois nuits à l'intérieur du poisson. Pendant ce temps Jonas se repent d'avoir failli à sa mission. Dieu ordonne alors au poisson de vomir Jonas sur le rivage, il le missionne de nouveau et l'en-



voie à Ninive pour annoncer la destruction de la ville au bout de quarante jours. Les habitants de la cité sont sensibles à la prédication de Jonas, il font pénitence et se convertissent. Finalement la cité n'est pas détruite, les malheurs annoncés ne se produisent pas.

Le livre de Jonas est une parabole qui révèle que les prophéties ne sont pas des fatalités. Notre vie se déroule toujours au présent, et dans ce présent notre libre arbitre doit avoir le dernier mot. La conversion des ninivites à la prédication de Jonas a raison des prophéties, elle repousse le malheur annoncé.

Dans cette histoire le "destin" ne fait pas tout ce qu'il veut, ou plutôt la foi des ninivites écarte la montagne des problèmes qui allaient s'abattre sur eux.

C'est un texte plein d'espoir qui montre que l'on ne doit pas attendre que le ciel nous tombe sur la tête. Au contraire, il faut retrousser ses manches et aller de l'avant pour vaincre les difficultés lorsqu'elles se présentent à nous.

LES ÉVANGILES

Les textes des Evangiles semblent par certains côtés donner une importance plus grande au poids de la fatalité. Le reniement de Pierre par exemple ou la trahison de Judas montrent que ces hommes n'ont pas la possibilité d'échapper à leur destin. Ils sont en quelque sorte prisonnier d'une volonté supérieure qui les téléguide.

Dans le cas de l'apôtre Pierre, la marque de la fatalité est d'autant plus poignante qu'il déclare quelques heures avant de renier Jésus : *"Même si tous les autres t'abandonnent, même s'il me faut mourir avec toi je ne te renierai pas"*. Pierre est sans doute profondément sincère à cet instant. Mais la prédiction de Jésus est sans équivoque possible : *"Avant que le coq chante, tu m'auras renié trois fois."* Quelque part, Pierre n'a plus le choix.

Souvent Jésus déclare dans les Evangiles qu'il faut *"que les Ecritures s'accomplissent."* Il a l'intime conviction de suivre, en quelque sorte, un programme pré-établi. Il en est ainsi à plusieurs reprises de l'annonce de sa crucifixion et de sa résurrection, même dans des détails précis comme le partage de ses vêtements avant l'exécution.

Il semble aussi que les puissances du mal ne peuvent porter la main sur lui tant que *"son heure n'est pas encore venue"*. Cela est nettement visible dans la synagogue de Nazareth où les auditeurs *"furent rempli de fureur"* contre Jésus. Ils le conduisirent *"jusqu'à un escarpement de la colline sur laquelle leur ville était bâtie, pour l'en précipiter. Mais lui passant au milieu d'eux, allait son chemin..."* (Luc 4,30)

Etrangement, le Christ semble se jouer de la fureur haineuse qui se déchaîne contre lui. Elle ne peut l'atteindre. Le mal ne peut dépasser certaines limites. Même au jardin des oliviers, lorsque la troupe guidée par Judas vient l'arrêter, elle n'est capable de porter la main sur lui que dans la mesure où il l'accepte. Cela est nettement visible dans l'Evangile de Jean où toute la troupe est en quelque sorte "commotionnée", renversée par une force

mystérieuse lors de la première tentative d'arrestation du Sauveur : "Qui cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Jésus le Nazaréen. C'est moi, leur dit-il. Judas, qui le livrait, se tenait là avec eux. Quand Jésus leur eut dit : C'est moi, ils reculèrent et tombèrent à terre. Il leur demanda à nouveau : Qui cherchez-vous ? Ils dirent : Jésus le Nazaréen. Je vous dis que c'est moi." (Jean 18, 4-9) Ensuite, il ne se passe rien et les soldats mettent la main sur Jésus : "C'est votre heure et le règne des ténèbres" déclare-t-il dans la version de Luc.

L'accomplissement des Ecritures, pour reprendre cette expression chère à l'Evangile, indique quelque part la pesanteur du destin. Heureusement, et comme pour faire contrepoids, en pied de nez à la fatalité, Jésus est capable de modifier ce "programme pré-établi". Ainsi son premier miracle, celui où il change l'eau en vin à Cana n'aurait pas dû avoir lieu : "Mon heure n'est pas encore venue" déclare-t-il à sa mère dans l'Evangile de Jean. Mais la présence mariale va tout changer, l'eau sera bel et bien changée en vin par le Sauveur. Les "registres du Ciel", le "livre de Vie" pour reprendre la célèbre expression biblique peuvent être modifiés, ré-écrits à la demande de certains êtres d'exception. L'apôtre Paul dans sa première épître aux Corinthiens déclare même que la charité, c'est à dire l'amour, peut faire disparaître les prophéties. Cela est réconfortant et plein d'espoir. Un proverbe déclarait autrefois : "à coeur vaillant rien d'impossible". Cela est toujours vrai.

Monseigneur Thierry Teyssot

LA MAISON DES CURÉS DE SAINT JUST EN BAS (HAUT-FOREZ-LOIRE)

Voici comment la petite histoire peut rejoindre la grande ! Ou comment le Père Alain Crépiat découvre, en lisant une communication de Monsieur Prajalas, sociétaire de la Diana (Société historique savante de Montbrison - Loire), qu'il pense

reconnaître l'histoire de la "Maisons des Curés", à Saint Just en Bas et fait immédiatement le rapprochement entre cette histoire, racontée plus loin et les objets et livres qui étaient en sa possession. Une preuve supplémentaire de la réalité de l'existence de la maison des curés.

Dans les années 1990, un ami Guy J., en restaurant la maison qu'il venait d'acheter à Saint Just en Bas, dans le Haut-Forez, fit une découverte étonnante ! Découverte de livres et objets religieux, parmi lesquels figurent les 36 volumes de l'abbé Fleury et un reliquaire de Saint Maximilien (martyr d'Afrique, 250 ans après JC), de Sainte Candidaée (Mausolée route de Porto en Espagne-Portugal) et Saint Carina (Patron des navigateurs). Guy J. m'en fit don, gracieusement, pour notre chapelle St François d'Assise de Valeille. Pendant 20 ans je me suis toujours posé la question : Pourquoi ces objets étaient dans cette maison, d'où provenaient-ils ? Comment étaient-ils arrivés là ? La lecture de cette communication de Monsieur Prajalas et le témoignage d'une personne originaire de Saint Just en Bas, ayant habité ces lieux pendant son enfance, me confirmèrent que cette maison était bien celle appelée "Maison des Curés" et sans doute celle des prêtres sociétaires dont voici l'histoire :

LES SOCIÉTÉS DE PRÊTRES DE LA HAUTE VALLEE DU LIGNON (XVII^e-XVIII^e siècles) *Communication de Monsieur Stéphane Prajalas*

L'institution qui exista en Forez sous les appellations de *sociétés de prêtres* ou de *prêtres sociétaires* est relativement peu connue.

Cependant, certaines pièces d'archives permettent de mieux appréhender ce qu'était la réalité de ces groupes de religieux.

Nature des sociétés de prêtres :

Ce type de communautés se retrouvent dans la France du centre (Auvergne, Limousin, Rouergue, Bourgogne, Bourbonnais...), dans les Pyrénées et en Franche-Comté.

Suivant les régions on parlait de *prêtres-filleuls* (Auvergne, Limousin...), d'*enfants prêtres*¹ (Auvergne), de *méparts* en Bourgogne, *prêtres communalistes* à Charroux en Bourbonnais², *mésaus* dans les Pyrénées centrales³ ou de *fraternités* en Franche-Comté.

En Forez, ce sont les appellations de *sociétés de prêtres* ou de *prêtres sociétaires* qui apparaissent dans les documents.

Pour certains auteurs⁴, ces communautés seraient apparues entre le XII^e et le XIII^e siècle et se seraient développées aux XIV^e et XV^e siècles, à un moment où les vocations étaient plus nombreuses que les *cures* et autres bénéfices ecclésiastiques disponibles.

Nous noterons que la visite pastorale de 1378-1379, menée sous les auspices de l'archevêque de Lyon Jean de Talaru⁵, ne mentionne pas de sociétés de prêtres dans la haute-vallée du Lignon.

¹ Les « enfants prêtres » de l'église de Saint-Jean-d'Ambert : des hommes de Dieu au service de leur cité de Stéphane Gomis, *Chroniques historiques du Livradois-Forez* n° 26 (2004). Nos remerciements vont à notre collègue Gérard Vallet qui a bien voulu nous signaler ce travail. Du même auteur, on notera la publication de sa thèse : *Les enfants prêtres des paroisses d'Auvergne*. Presses Universitaires Blaise Pascal (2006).

² *Bulletin de la Diana*, Tome 62 n°4, p. 306.

³ Serge Brunet : *La vie, la mort, la foi dans les Pyrénées centrales sous l'Ancien Régime*. PyrèGraph (2001).

⁴ Gabriel Audisio : *Les français d'hier. Des croyants*. (p. 120-122) Armand Colin.

⁵ Publiée par l'abbé Merle dans le *Bulletin de la Diana*. Tome XXVI (1937).

En revanche, la visite pastorale de 1613-1614 cite de façon avérée des sociétés de prêtres à Saint-Bonnet-le-Courreau et à Saint-Just-en-Bas (respectivement composées de six et dix prêtres). Pour les paroisses de Chalmazel et Sauvain, on trouve mention respectivement, outre le curé et son vicaire, de six et trois autres prêtres sans que la présence de sociétés de prêtres soit indiquée explicitement.

La visite pastorale de Camille de Neuville de 1662 signale des sociétés de prêtres dans les paroisses de Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Just-en-Bas et Saint-Georges-en-Couzan⁶.

Les prêtres regroupés au sein de ce type d'institution n'étaient pas des membres du clergé régulier mais faisaient bien partie du clergé séculier. Parfois, une opposition pouvait apparaître entre le curé et les membres de sociétés de prêtres. Tel fut le cas en 1725 à Sauvain où le curé de la paroisse (Jean-Baptiste Duculty) s'opposa à Antoine Mathon autre prêtre de la paroisse. Ce dernier reprochait au curé de lui refuser *journallement mesme la liberté de se servir des ornements qui lui sont nécessaires dans ses fonctions*. Ce à quoi le curé de la paroisse rétorquait qu'il n'y avait *jamais eu de société de prêtres dans cette paroisse*⁷. Une société de prêtres aurait existé à Sauvain dès le milieu du XVII^e siècle puisqu'un acte de 1664, concernant Antoine Roche, ermite de Chorsin, précise que celui-ci était : *jadis sociétaire de l'église parochiale de Saulvaing*⁸.

Les prêtres sociétaires n'étaient cependant pas des *curés*, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas chargés de la *cura animarum* d'une paroisse (d'ailleurs, ceux-ci n'habitaient pas le presbytère du lieu comme tend à le prouver le testament de Jean Durand, prêtre sociétaire de Saint-Bonnet-le-Courreau en 1670⁹. Ce dernier teste dans *sa chambre*. La maison où est située celle-ci sera léguée, avec son jardin, à des parents à lui). Cependant,

⁶ Une société de prêtres aurait également existé à Chalmazel durant la seconde moitié du XVII^e siècle comme tend à le prouver la mention dans le testament d'Antoine Daval, curé de cette paroisse, de *Mathieu grossapt & andré grossapt prestres sociétaires dud chalmazel* comme témoins (acte du 13 novembre 1699, passé devant le notaire Desmier. Archives des notaires de La Diana)

⁷ Stéphane Prajalas : *Tempête dans un bénitier. Généalogie et Histoire* N°110 (2^e trimestre 2002)

⁸ L'histoire de cet ermitage fera l'objet d'une publication ultérieure.

⁹ Testament de Jean Durand du 05 octobre 1670, passé devant le notaire royal Desmier (Archives de la Diana).

ils pouvaient, à titre provisoire, avoir la charge spirituelle d'une paroisse. En 1735, à Saint-Bonnet-le-Courreau, entre la nomination (en mars) de Jean Demier comme curé et sa prise de possession de l'église et du presbytère (en octobre) ce furent *pendant ce petit intervalle de temps, Messieurs Forestier et Goure, prêtres sociétaires, [qui] desservirent la commune*¹⁰.

De façon générale l'appartenance à ces sociétés de prêtres était soumise à certaines conditions. La visite pastorale de 1662 précise que la société de prêtres de Saint-Bonnet-le-Courreau regroupait *les prestres qui en sont originaires* (de la paroisse).

Le procès-verbal de visite de la paroisse de Saint-Just-en-Bas est encore plus précis : il est spécifié que les prêtres qui étaient membres de la société devaient être *originaires du lieux et baptisez sur les fonts*¹¹ de la paroisse.

Il fallait donc pour pouvoir prétendre au statut de prêtre sociétaire trois conditions : être prêtre, être originaire de la paroisse et appartenir à la communauté chrétienne de celle-ci par le sacrement du baptême.

Le niveau d'instruction des prêtres appartenant à ces sociétés semble cependant parfois avoir été relatif. En 1614, la visite pastorale de la paroisse de Saint-Just-en-Bas nous apprend que le prêtre sociétaire *Colongy* s'était vu interdire de dire la messe *jusques à ce qu'il sache lire et se soit présenté devant nous pour en obtenir permission de nous s'il s'en rend capable*.

Dans les trois cas de notre champ d'étude, en 1662 les communautés de prêtres sont composées de quatre membres¹². Dans le demi-siècle écoulé depuis la précédente visite pastorale, il semble donc qu'il y ait eu baisse du nombre de prêtres sociétaires, cela étant peut-être lié aux revenus limités de ces institutions.

¹⁰ Jean Mervillon : *Premier essai statistique sur la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau. La Diana - Cahier de Village de Forez*, p. 82 (2006).

¹¹ Pour les fonts baptismaux.

¹² Les noms des prêtres sociétaires en 1662 nous sont connus pour les paroisses de :

- Saint-Just-en-Bas : Antoine Murat, Estienne Massacrié, Matthieu Pierremont, Pierre Poyet.
- Saint-Bonnet-le-Courreau : Jean Durand, Pierre Dupuy, Antoine Soleisel et André Forestier.

Pour la paroisse de Saint-Georges-en-Couzan la visite pastorale indique : *ils sont quatre sociétaires maintenant*. L'emploi de ce dernier adjectif suppose une évolution du nombre des membres sans que l'on puisse déterminer si celui-ci a augmenté ou diminué.

En 1728, ce nombre de prêtres sociétaires est toujours de quatre dans la paroisse de Saint-Just-en-Bas.

Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec ceux de certaines paroisses du diocèse voisin de Clermont où le nombre de prêtres sociétaires semble être beaucoup plus important puisqu'en 1729, on en trouvait 9 à Massiac, 15 à Besse et 20 à Ardes. Plus près de nous géographiquement, la société de prêtres de l'église Notre-Dame de Saint-Chamond se composait de douze prêtres¹³ (ces différences importantes sont peut-être dues à l'importance des paroisses elles-mêmes).

Revenus des sociétés de prêtres :

Ces communautés de religieux pour subvenir à leurs besoins pouvaient bénéficier de différents types de revenus.

En 1613-1614, le revenu de la société de prêtres de Saint-Just-en-Bas est clairement indiqué. A cette date celui-ci consistait *en quelques fondations de messes vallantz environ six vingt livres par ans qui se partagent également entre tous* (soit entre dix prêtres sociétaires). A la même date la société de prêtres de Saint-Bonnet-le-Courreau avait un revenu composé de *diesme*¹⁴ de Bucherolles et *en quelques fondations, ne vallant le tout qu'environ soixante dix ou quatre-vingtz livres*.

En 1662, les revenus des sociétés de prêtres des paroisses de Saint-Just-en-Bas et de Saint-Bonnet-le-Courreau étaient estimés respectivement à 300 livres et à 80 livres.

Des donations pouvaient être faites dans les testaments, sous forme de sommes d'argent ou de biens mobiliers. En 1734, Pierre Forestier curé de Saint-Bonnet-le-Courreau légua à la société de prêtres de cette paroisse tous ses livres dans *un garde robe fermant a clef* qui devait être placé dans la sacristie de l'église *ou il sera permis aux ecclésiastiques de*

¹³ Alix Murignieux et Maurice-Jean Philibert : *Congrégations, communautés et assemblées religieuses de Saini-Chamond au cours des siècles. Le Jarez d'hier et d'aujourd'hui* n°51 juin 2008.

¹⁴ Pour dîmes.

*lad prs de st bonnet de les lire sans les emporter*¹⁵. A l'époque Moderne, les testaments regorgent de fondations pies (messes hautes ou basses), les testateurs avaient le souci du salut de leur âme, mais s'assuraient également ainsi une certaine « éternité » grâce à ces offices perpétuant leur souvenir. La multiplication de ce type de fondations pies explique que les curés n'aient pu assurer la totalité de ces célébrations au profit des prêtres sociétaires.

La société de prêtres pouvait également posséder des biens-fonds qu'elle pouvait louer. En 1728, celle de la paroisse de Saint-Just-en-Bas louait à Marie Joannes du village de Chazeau la moitié d'un pré appelé *la rivière* pour une durée de six ans et moyennant un loyer annuel de 30 sols¹⁶. Il semble que les sociétés de prêtres plutôt que de chercher à se constituer un riche patrimoine foncier servaient de « régulateurs » du monde rural, aidant les moins aisés à s'assurer une subsistance en leur louant des terres. Cet état de fait peut être confirmé par le peu d'empressement des sociétés de prêtres à faire « main basse » sur les biens engagés lors de l'établissement des rentes constituées.

Il semble cependant, au regard des actes en notre possession, que la plupart des revenus des sociétés de prêtres provenaient de rentes constituées. Trois exemples pour la paroisse de Saint-Just-en-Bas permettent d'observer l'ensemble des informations liées à ce type d'actes.

Le système des rentes constituées mérite quelques explications.

Dans le principe, le prêt à intérêts était interdit par l'Eglise. Dans son récent ouvrage *Le Moyen-Age et l'argent* Jacques Le Goff, démontre comment se réalisa cependant la « réhabilitation » du prêt à intérêt, base de l'usure, du XIII^e au XV^e siècle¹⁷. Cet état de fait entraîna la papauté à autoriser la pratique des rentes constituées en 1425 et 1455, sous une triple condition : que ces rentes soient assignées sur un immeuble, qu'elles soient rachetables par le débiteur suivant son gré (il n'y avait donc pas de terme annoncé à cet « accord »), et qu'elles ne puissent pas produire un intérêt supérieur à 10 % du capital (dans les exemples qui vont suivre le taux d'intérêt oscille entre environ 3 et 5 % annuel).

¹⁵ Stéphane Prajalas : *Le testament de Pierre Forestier, curé de Saint-Bonnet-le-Courreau en 1734. Village de Forez* n° 104, octobre 2006.

¹⁶ Acte passé devant le notaire Hodin le 14 mars 1728 (A. D. L.).

¹⁷ Jacques Le Goff : *Le Moyen Age et l'argent*, éditions Perrin (mars 2010).

Quelques exemples de ce types de rentes constituées pour la hautevallée du Lignon nous confirment l'essentiel de ces contraintes.

L'attachement d'un bien foncier à ce type de rente est attesté par une augmentation de rente établie le 06 avril 1728 entre la société de prêtres de Saint-Just-en-Bas et Jean Massacrier Durand et Mathieu Vial personniers et communs biens laboureurs du village de la chaize de migois. Ces deux ruraux par cet acte augmentaient une rente consentie le 02 juin 1711. La rente annuelle passait de 20 à 29 livres pour un principal de 400 livres qui était porté à 590 livres. Cette rente constituée pesant sur un pré et terre tenant ensemble situé au tènement du devez sesd paroisse contenant en pré trois chars de foin et en terre trois sestérées.

La non-limite dans le temps de ces rentes constituées nous est connue au travers de deux documents concernant toujours la société de prêtres de Saint-Just-en-Bas.

Un acte du 09 mai 1728, précise que Jean Marie Faucou laboureur du village de ribbe, fils et donataire de Pierre Faucou payait une rente annuelle de 5 livres et 15 sols (pour un principal de 150 livres) à la société de prêtres et cela tant et si longuement qu'il en sera chargé du sud principal, lequel il pourra rachepter quand bon luy semblera.

Ces rentes pouvaient peser sur plusieurs générations puisque par acte du 14 mars 1728, Noël Barrier, fils et héritier de benoit barrier et donataire de jeane rochy sa mere fille et héritière de Jean Rochy lequel était héritier de Jacques rochy son frère, reconnaissait à la société de prêtres une rente de 3 livres au principal de 60 livres qui avait été consentie dans le testament de Jacques Rochy en date du 29 août 1692. Le petit-neveu continuait donc à payer la rente constituée de son grand-oncle, trente-six ans après l'établissement de celle-ci. Cette rente était affecté et hypothéqué sur tous ses biens meubles et immeubles droits et actions présent et avenir. On constate au travers de ce dernier exemple que les prêteurs faisaient vraisemblablement preuve d'une certaine mansuétude vis-à-vis de leurs débiteurs. Ce prêt, d'un rapport annuel modeste (l'équivalent de trois de nos SMIC journaliers), s'apparentait à ce que nous qualifions aujourd'hui de microcrédit par son montant de principal (songeons que le prêt en question représenterait environ 4 000 de nos euros).

Les sociétés de prêtres du Forez sont relativement mal connues. Cela est sans doute lié au fait que les pièces d'archives concernant ce type d'institutions sont rares, hétérogènes et dispersées.

Dans une France aux « nouvelles » paroisses regroupant plusieurs dizaines d'anciennes paroisses¹⁸, connaissant une crise des vocations sacerdotales de plus en plus grande, la France religieuse d'Ancien Régime avec ses myriades d'hommes de Dieu surnuméraires, aux statuts divers⁴³, est sans doute fort complexe à appréhender pour un individu du XXI^e siècle.

La rédaction du Gallican remercie la Diana (société historique savante de Montbrison, 42 Loire) de lui permettre de publier ces documents; et merci à Père Alain Crépiat de nous faire partager cette découverte. C'est également grâce à lui que nous avons pu reproduire des extraits de l'Histoire Ecclésiastique de l'abbé Fleury (1702) dans le numéro de janvier consacré à l'histoire des fausses décrétales. Cette collection rare a été retrouvée dans la fameuse "Maisons des Curés". Merci également au Frère Gérard Morel, sociétaire de la Diana, pour sa participation.

PRIÈRE DU FOREZ

Redécouvrons ensemble les prières quotidiennes qui accompagnent les activités et les moments forts de nos journées. Vivons pleinement leur enseignement et permettons ainsi de les tirer de l'oubli.

Prière liturgique à dire avant d'entreprendre un voyage.

Dirigez-nous Seigneur dans la voie de la paix. Dirigez-nous dans les voies de la paix et de la prospérité, Seigneur tout-puissant et miséricordieux ; et que l'Ange Raphaël nous accompagne en chemin, afin que nous rentrions chez nous en paix, santé et joie.

Oraison

Ô Dieu qui avez fait passer aux Israélites la mer à pied sec et qui avez conduit les trois Mages par une étoile, accordez-nous, nous vous en supplions, un heureux voyage et un temps tranquille, afin qu'en compagnie de votre Ange, nous arrivions à destination, et qu'un jour aussi nous ayons la joie de parvenir au port du salut éternel.

Ô Dieu qui après avoir conduit votre serviteur Abraham hors de la ville d'Ur en Chaldée, l'avez gardé indemne dans toutes ses pérégrinations, nous vous supplions nous aussi de nous garder; soyez pour nous, Seigneur, une protection à notre départ, un soutien dans le voyage, notre ombre dans la chaleur, un manteau contre la pluie et la froidure, notre réconfort dans la fatigue, notre défense dans l'adversité, notre bâton dans les chemins glissants et notre port dans le naufrage, afin que sous votre conduite nous ayons la joie d'arriver au but de notre voyage, et que nous puissions rentrer chez nous sains et saufs.

Ecoutez nos supplications, Seigneur, et disposez vos serviteurs à marcher avec fruit dans la voie du salut, afin qu'au milieu des traverses de la route et des vicissitudes de la vie, nous soyons aidés de votre secours.

Faites, nous vous en prions, Dieu tout-puissant, que votre famille marche dans le chemin du salut et que, suivant les exhortations de Jean le Précurseur, elle arrive auprès de Celui qu'il a annoncé, Jésus-Christ votre Fils, notre Seigneur, qui vit et règne avec Vous en l'unité de Dieu le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Partons dans la paix
Au nom du Seigneur
Ainsi soit-il

Père Alain Crépiat

A QUOI SERT DE FAIRE UN PÈLERINAGE ?

VIE DE L'ÉGLISE

Un pèlerinage, c'est la foi par les pieds. Nos anciens partaient à pied : Rocamadour, le Puy en Velay, Saint Jacques de Compostelle, Jérusalem (Lieux Saints) etc... De nos jours également les pèlerinages à pied ont un franc succès.

Si souvent nous avons la foi plutôt dans la tête, un pèlerinage nous rappelle qu'elle prend toute notre vie. Elle se déploie dans le temps, dans les silences, dans les rencontres même les plus simples. L'écoute des autres, l'écoute de la parole de Dieu prennent dans le pèlerin un sens large et profond.

Un pèlerinage, c'est l'expérience de Dieu qui prend notre vie tout entière de façon inattendue. Le pèlerin est disponible. Il a quitté son lieu, consenti à abandonner aussi son rythme quotidien, ses habitudes, parfois ses certitudes. Il a pris Dieu seul pour boussole, sûr qu'il lui parlera au cœur, dans le silence, dans la prière, les rencontres dans l'inattendu qui souvent surprennent le pèlerin.

Le cœur du pèlerin s'ouvre au fil de sa marche. Tout pour lui prend une dimension nouvelle, les rencontres, le silence, la prière. Le cœur s'éveille à la Parole de Dieu, elle résonne dans son cœur, elle appelle le retour aux sacrements. C'est pourquoi le pèlerinage est essentiel à notre vie.

Et le pèlerin va vers un lieu où d'autres l'on précédé et ont fait cette même expérience de Dieu. Dans l'Eglise Gallicane Tradition Apostolique de Gazinet nos Chapelles sont des lieux de pèlerinages : Saint Jean-Baptiste de Bordeaux, le sanctuaire du Sacré-Coeur de Clérac, Caussade et Saint Expédit, Valeille et Saint François d'Assise, Le Muy et Notre Dame d'Afrique, Montbrison et Saint Michel Archange, etc.

Père Jean-François Prévôt





Baptême
Samedi 5 mars
Bordeaux



Les Oeufs
de Pâques
décorés par
Sylvie à Clérac



Baptême 23
avril
Veillée Pascale
Bordeaux



Le Repas du
Vendredi Saint
toujours fleuri
à Bordeaux



Messe des
Rameaux
à Clérac



Messe de
Pâques
à Clérac



Messe de Pâques à Valeille



Messe des
Rameaux
à Valeille

**** JOURNAL TRIMESTRIEL: "LE GALLICAN"**

Administration - Rédaction - 4 rue de la Réole - 33800 Bordeaux

Tél: 05 56 31 11 96

Adresse de Messagerie Internet: gallican@gallican.org

Site web: <http://www.gallican.org>

T. TEYSSOT, directeur de la publication - Imprimé par nos soins

Commission paritaire n° 69321 - Dépôt légal à la parution

Reproduction interdite sans autorisation expresse

**** Abonnement au journal trimestriel "LE GALLICAN"**

- France: 11,50 Euros

- Etranger: 14 Euros

4 numéros par an: janvier, avril, juillet, octobre